

Journée électorale de mercredi déclarée « fériée, chômée et payée » au Burundi

PANA, 19 mai 2020 Bujumbura, Burundi - La journée des élections du président de la République, des députés des conseillers communaux, fixée au 20 mai, a été déclarée « jour férié, chômé et payé », au terme d'un décret de l'Etat sortant, Pierre Nkurunziza, publié mardi. C'est par la même voie que le chef de l'Etat burundais avait lancé la campagne électorale, du 27 avril au 17 mai.

Cette période de propagande a connu un engouement particulier, surtout du côté du candidat du pouvoir, Evariste Ndayishimiye, et du principal opposant, Agathon Rwasa, notent les observateurs. Des "marchés humaines" ont été organisés à chaque fois aux meetings des deux principaux protagonistes de la présidentielle encore incertaine, de l'avis des analystes à Bujumbura. Ces incidents, la police nationale a signalé au moins trois morts, 62 blessés et 186 interpellations durant les trois semaines d'une campagne électorale musclée. Une déclaration conjointe de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations unies (ONU) a été faite à l'occasion de ces violences pré-électorales au Burundi. La déclaration relate, entre autres, des intimidations et des affrontements partisans. Au terme de la déclaration, les autorités burundaises sont invitées à créer un environnement « sûr et sécurisé », afin de permettre aux citoyens d'exercer leurs droits politiques et civils dans la tolérance, la paix et l'acceptation mutuelle. Dans le contexte de la Covid-19, les mêmes autorités sont tenues de mettre en place des "mesures barrières" pour protéger la population. Plus de cinq millions de Burundais sont attendus au triple scrutin dont la présidentielle va opposer cinq candidats d'appareils et deux indépendants. En raison du même virus, aucun observateur venant directement de l'extérieur du pays n'est attendu aux élections. Les rares observateurs internationaux sortiront des missions diplomatiques résidant au Burundi, indique-t-on du côté de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il s'agit principalement des missions diplomatiques résidentes de Chine, de Russie, du Kenya, de la RD du Congo, d'Egypte, du Nigeria, d'Afrique du Sud et de Tanzanie. Des observateurs de la représentation résidente de l'Union africaine au Burundi ont également accredités CENI.